



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**État-major des Armées  
État-major de zone de défense de Marseille  
Commandant de la zone terre Sud**

Marseille, le 21 août 2024  
N° 2400 /ARM/EMA/EMZD MRS/SCSOUT/J-INFRA/NP

Le général de corps d'Armée Thierry Laval  
commandant de la zone terre Sud

à

La Direction départementale des territoires de Vaucluse

**OBJET** : Avis du ministère de Armées sur le PC 084 074 24 S0013.

**REFERENCES** : a) consultation des personnes publiques du 07/06/2024.  
b) avis technique de l'USID de Istres du 02/08/2024.  
c) article D5131-12 du code de la Défense.

Par courrier de référence (a), vous avez sollicité le ministère des Armées afin qu'il émette un avis sur la demande de construction d'une centrale solaire photovoltaïque au sol, au bénéfice de M. Jérôme Lelong.

Suite à l'instruction du dossier par nos services techniques compétents (b) ne fait apparaître aucune interférence avec les activités des Armées sur l'aire de ce projet situé au lieu-dit Les Hauts Isclons, sur la commune de Mérindol.

En conséquence et dans le cadre de ses prérogatives (c), le commandant de zone terre Sud, représentant du ministre auprès des services déconcentrés de l'État et des collectivités territoriales pour les questions d'urbanisme, n'émet aucune objection à la réalisation de ce projet.

Par ordre,  
le lieutenant-colonel Franck AMATA  
chef du bureau Infrastructure

**COPIE** :  
USID de Istres.